



Procès-verbal

Référence : COO.2180.109.7.284650 / 924/2018/00002

Date : 16 juillet 2019
Destinataires : Membres de la Cocosol et autres participants à la
séance mentionnés ci-dessous

Procès-verbal de la 12^e séance de la commission consultative (Cocosol) du 25 juin 2019

Présidence :	Luzius Mader	Président Ancien délégué du DFJP aux victimes de me- sures de coercition à des fins d'assistance et an- cien sous-directeur de l'OFJ
Membres :	Elsbeth Aeschlimann	Ancienne représentante des points de contact cantonaux
	Urs Allemann-Cafilisch	Ancien membre du comité du fonds d'aide immé- diat, personne concernée
	Laetitia Bernard	Collaboratrice du centre de consultation LAVI du canton de Fribourg, ancienne membre du fonds d'aide immédiate
	Lisa Yolanda Hilafu	Ancienne présidente de Zwangsadoption- Schweiz, personne concernée
	Barbara Studer Immen- hauser	Archiviste cantonale du canton de Berne et présidente de la Conférence des directrices et directeurs d'archives suisses (CDA)
	Christian Raetz	Chef du Bureau cantonal de médiation du canton de Vaud
	Maria Luisa Zürcher	Ancienne membre du comité du fonds d'aide im- médiate
Excusé :	Guido Fluri	Entrepreneur et auteur de l'initiative sur la répa- ration, personne concernée
Ex officio :	Reto Brand	OFJ / chef de l'unité MCFA
Procès-verbal :	Simone Anrig	OFJ / unité MCFA

1. Accueil et informations générales

Le président ouvre la séance à 10 h et souhaite la bienvenue aux membres de la commission consultative. Guido Fluri est excusé ; le président fait remarquer que son absence témoigne aussi de la confiance qu'il accorde au travail de la commission.

Le procès-verbal de la séance du 30 avril 2019 de la commission a déjà été approuvé par voie de circulaire.

Les documents de la séance ont été envoyés aux membres environ deux semaines plus tôt (envoi du 7 juin et complément du 11 juin 2019). Tous semblent les avoir reçus en temps voulu.

Le président donne des informations au sujet de deux nouvelles interventions parlementaires : l'interpellation déposée par la conseillère nationale Ursula Schneider-Schüttel le 20 juin 2019 traite des problèmes de la seconde génération, donc des descendants des victimes¹. Le conseiller aux États Raphaël Comte a déposé le 21 juin 2019 une initiative parlementaire visant à prolonger le délai de dépôt des demandes de contribution de solidarité (par le biais d'une révision partielle de la loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 [LMCFA])².

Le président attire l'attention sur un projet mené par le théâtre de la ville de St-Gall thématissant l'internement administratif sous le titre « Verminte Seelen », qui dure encore jusqu'à fin décembre 2019³. Un projet de livre et de film sur un ancien membre de la Table ronde (Alfred Ryter) sera par ailleurs réalisé d'ici à l'automne.

Des informations sur l'état d'avancement des travaux de la Commission indépendante d'experts chargée de mener une étude historique sur l'internement administratif ont déjà été communiquées lors de la dernière séance. De nouveaux résultats de recherche seront publiés prochainement. Le 2 septembre 2019, date à laquelle paraîtra le rapport de synthèse contenant des conclusions et des recommandations, est à retenir.

Reto Brand donne de brèves informations sur la rencontre entre la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS) et les points de contact cantonaux, qui s'est tenue le 15 mai 2019 et à laquelle a également participé une représentante de l'Office fédéral de la justice (OFJ) en la personne de la directrice suppléante, Mme Susanne Kuster. Étant donné que seule une dizaine de cantons a versé ou promis une participation financière aux contributions de solidarité, pour 6 millions de francs au total, Mme Kuster a rappelé aux représentants cantonaux que c'était la dernière occasion de participer au financement, car les demandes seront traitées d'ici à la fin de l'année, donc plus rapidement que prévu.

Au sujet de la demande d'augmentation de l'indemnité journalière pour les membres de la commission en raison de leur lourde charge de travail, Reto Brand informe que la question a été étudiée et que la réponse est négative. La situation juridique ne laisse guère de marge de manœuvre. Les frais de voyage sont en revanche entièrement pris en charge.

Barbara Studer attire l'attention sur la journée d'étude « Devoir de mémoire » qui sera organisée par la Conférence des directrices et directeurs d'Archives suisses (CDA) le 14 novembre 2019 dans la salle du Grand Conseil à Berne.

¹ Informations complémentaires disponibles à l'adresse <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20193792>

² Informations complémentaires disponibles à l'adresse <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20190471>

³ Programme du théâtre de la ville de St-Gall : <https://www.theatersg.ch/de/programm/31-10-2019>

Urs Allemann-Cafilisch rapporte qu'environ 400 personnes se sont inscrites à la fête d'été du 30 juin 2019 à Mümliswil organisée par la Fondation Guido Fluri. Le mouvement ATD Quart Monde présentera à cette occasion un choix d'œuvres d'art de personnes concernées. Le président regrette de ne pas pouvoir y assister pour des raisons de calendrier.

Urs Allemann-Cafilisch informe par ailleurs que trois bistrots d'échange ont été organisés cette année et que l'offre a pu être élargie à divers ateliers proposés l'après-midi (par ex. peinture et créativité, écriture autobiographique, etc.). En août 2019, un bistrot d'échange aura lieu à Fribourg, un autre est planifié à Zurich en automne, et un bistrot d'échange bilingue sera probablement organisé encore une fois à Berne.

Laetitia Bernard indique qu'une manifestation de ATD Quart monde a eu lieu le 1^{er} juin 2019 à Fribourg ; à cette occasion, les points forts des travaux du groupe « Chercheurs d'histoire » ont été présentés. Radio Fribourg prépare par ailleurs pour fin juin une émission sur les mesures de coercition à des fins d'assistance avec des témoignages de personnes concernées. Un autre projet en langue française vise à mettre en lumière le travail de mémoire individuel et collectif sur la base de témoignages et de l'étude historique en cours.

2. Discussion des dossiers individuels pour lesquels l'unité MCFA propose un rejet ou une non-entrée en matière et des cas limites

Le président relève qu'aucun membre de la commission n'a opposé d'objection aux propositions de l'OFJ concernant les demandes à approuver et celles jugées irrecevables qui figurent sur les listes d'avril et de mai 2019, envoyées après la dernière séance.

Il reste quatre demandes mises à l'ordre du jour de séances précédentes qui n'ont pas encore été traitées définitivement parce qu'elles nécessitaient des informations ou des vérifications complémentaires. Elles sont soumises une nouvelle fois à la commission aujourd'hui. Celle-ci recommande le rejet dans trois cas et l'approbation sur la base des clarifications apportées dans un cas.

25 demandes ont été soumises à la commission aujourd'hui. L'unité MCFA prévoit un rejet dans 20 cas et un rejet avec non-entrée en matière partielle dans un cas, et soumet à la discussion 4 cas limites. Après une discussion approfondie, la commission émet la recommandation suivante :

- non-entrée en matière sur une demande parce qu'il ne s'agit ni d'une mesure de coercition à des fins d'assistance ni d'un placement ;
- approbation de 4 demandes ;
- rejet de 16 demandes ;
- rejet d'une demande dans la mesure où elle est recevable ;
- renvoi de 3 demandes en attendant des éclaircissements.

3. État des demandes pré-examinées par l'unité MCFA et traitées par la commission consultative

Le président fait savoir que la commission consultative avait examiné 5108 demandes au 30 avril 2019, date de la dernière séance.

1045 autres demandes considérées par l'unité MCFA comme méritant approbation et énumérées sur les listes d'avril et mai 2019 ont depuis été traitées par voie de circulaire.

À ces chiffres s'ajoutent 6 demandes qui étaient clairement irrecevables parce que leurs auteurs invoquaient des mesures initiées et exécutées après 1981 ou ne faisaient pas valoir de

mesures au sens de la LMCFA et que celle-ci n'était par conséquent pas applicable. Ces dossiers ont également été soumis à l'examen de la commission par voie de circulaire.

L'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui comporte 25 demandes (cf. ch. 2).

Le total des demandes traitées par la commission s'élève donc désormais à 6184.

Par ailleurs, plus de 300 demandes que l'unité MCFA propose d'accepter figurent déjà sur la liste de juin, qui sera envoyée aux membres de la commission début juillet pour traitement par voie de circulaire.

4. Projets d'entraide

Reto Brand indique que des demandes de financement de deux nouveaux projets d'envergure ont été déposées depuis la dernière séance de la commission.

De manière générale, on retiendra que le total des montants demandés excède de loin la somme des fonds disponibles, soit les crédits alloués initialement jusqu'en 2021. Lors de la planification, il faut aussi tenir compte du fait que le financement de projets ambitieux doit être assuré sur plusieurs années. Le nombre de projets d'entraide, bien plus important que prévu, et les montants demandés font que tous les projets ne peuvent pas être réalisés simultanément et qu'ils doivent être priorisés en appliquant les critères fixés dans l'OMCFA. Il reste à examiner s'il serait possible d'exploiter d'éventuelles synergies entre différents projets poursuivant des objectifs similaires. L'OFJ est en train de préparer une synthèse pour l'automne 2019 et demandera le cas échéant une augmentation des crédits.

5. Divers

La prochaine séance de la commission consultative se tiendra mardi 27 août 2019, de 10 à 16 h 30 environ, à l'OFJ. Madame Hilafu fait savoir qu'elle ne pourra être présente qu'à partir de 13 h.

Le président remercie tous les membres de la commission pour leur participation active et leur collaboration constructive, et clôt la séance à 15 h.